

AVIS PUBLIC

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

En conformité avec la Loi sur les cités et villes, je vous présente aujourd'hui le rapport sur la situation financière de la Ville de Deux-Montagnes pour la clôture de l'exercice financier 2010.

Voici les grands points que j'aborderai dans ce rapport :

- 1) les états financiers consolidés et le programme de dépenses en immobilisations 2010;
- 2) le rapport du vérificateur externe;
- 3) les indications préliminaires de l'exercice financier 2011;
- 4) le traitement des élus
- 5) dépôt des contrats conclus par la Ville
- 6) les lignes directrices qui guident l'élaboration du budget 2012 et du programme triennal de dépenses en immobilisations.

1) LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2010 ET LES IMMOBILISATIONS

Les états financiers 2010, déposés le 14 juillet 2011, se sont clos avec un déficit de fonctionnement de 450 408 \$.

Au cours de 2010, la Ville de Deux-Montagnes a investi une somme totale de 2.5 M\$ dans ses immobilisations, dont voici les principales.

a) DÉPENSES

- Usine de filtration	1 560 000 \$
- Toiture Olympica	140 000 \$
- Réaménagement de divers parcs	90 000 \$
- Achats de véhicules et équipements de sécurité publique	200 000 \$
- Véhicules de voirie	95 000\$

LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS EN 2010

Des investissements essentiels pour l'entretien de nos infrastructures, qui vont de pair avec le respect de nos engagements.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010 : 26 858 335 \$

- Administration générale	4 112 001 \$
- Sécurité publique	8 322 661 \$
- Transport	2 968 526 \$
- Hygiène du milieu	3 438 298 \$
- Santé et bien-être	207 115 \$
- Aménagement, urbanisme	547 922 \$
- Loisirs et culture	2 565 218 \$
- Frais de financement	1 567 532 \$
- Amortissement	3 129 062\$

b) REVENUS

- Revenus totaux 2010 - Ville	28 878 188 \$
- Revenus de taxes 2010	15 506 049 \$

c) ENDETTEMENT

2010

Endettement net à long terme à l'ensemble	33 589 500 \$
Endettement net à long terme aux secteurs	5 895 700\$
TOTAL :	39 485 200 \$

2009

Endettement net à long terme à l'ensemble	23 727 000 \$
Endettement net à long terme aux secteurs	8 021 000 \$
TOTAL :	31 748 000 \$

2) LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers de la Ville de Deux-Montagnes pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, firme qui assume cette charge pour Deux-Montagnes depuis plus d'une quinzaine d'années.

3) INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

Les perspectives budgétaires pour l'année s'achevant le 31 décembre 2011 se veulent encourageantes. Grâce aux efforts déployés par toute l'administration, nous prévoyons que l'exercice financier 2011 soit équilibré.

4) TRAITEMENT DES ÉLUS

Les membres du conseil municipal de la Ville de Deux-Montagnes ont reçu et recevront, pour les années 2009 et 2010, le traitement suivant sur une base annuelle :

Détails	Maire	Conseiller
Salaire annuel	52 598 \$	9 841 \$
Allocation de dépenses annuelles	14 759\$	4 920 \$
Rémunération mensuel maire suppléant		353 \$
Allocation de dépenses mensuelles		176,50 \$
Rémunération par séance pour comité ou commission		191,80 \$
Allocation de dépenses par séance pour comité ou commission		95,90 \$

5) DÉPÔT DES CONTRATS CONCLUS PAR LA VILLE

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$, conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$, intervenu avec la Ville depuis le dépôt du dernier rapport en décembre 2010. Cette liste pourra être consultée à l'hôtel de ville, au Service de greffe, durant les heures d'ouverture.

6) LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2012

En juin 2010, la Ville de Deux-Montagnes a tenu des États généraux d'une part pour informer et conscientiser la population sur la situation financière de la Ville, et d'autre part pour lui permettre de participer au processus décisionnel.

Construite sur le modèle de ville dortoir, le développement immobilier de la ville est désormais arrivé à maturité. Bien que Deux-Montagnes ait le ratio de coût des services per capita le moins élevé parmi l'ensemble des villes du Québec dont la population se situe entre 15 000 et 25 000 habitants, il n'en demeure pas moins que les dépenses de la Ville ne cessent d'augmenter.

Par conséquent, si la Ville conserve ses acquis et ne développe pas de nouveaux revenus, il faudra augmenter le fardeau fiscal des citoyens de façon importante et récurrente, ce qui aura pour conséquence de créer un déséquilibre concurrentiel avec les villes voisines.

La création de nouvelles sources de revenus est donc essentielle.

Les comités consultatifs citoyens ont été mis en place en octobre 2010. Chargés d'analyser les actions et les pistes de solution élaborées lors des États généraux, les membres des sept comités ont formulé environ une centaine de recommandations qui aideront le conseil de ville à se doter d'une vision de développement stratégique et d'un plan d'action intégré à court, moyen et long termes.

Entre temps, l'élaboration du budget 2012 est réalisée avec rigueur et lucidité. Les deniers publics étant comptés avec précision, aucune dépense inutile ne sera engagée et un suivi très serré des demandes est effectué.

Encore une fois, des efforts phénoménaux sont déployés dans chacun des services pour réduire au minimum les nouvelles dépenses. Une importante part du budget 2012 sera consacrée à la réfection, la réparation et l'entretien de nos infrastructures.

Le respect de la qualité de vie des Deux-Montagnais et des Deux-Montagnaises est au cœur des orientations qui caractériseront ce budget. Toutefois, pour respecter la capacité de payer des citoyens, nous nous devons d'être constructifs, proactifs. La vaste démarche de consultation publique entreprise au cours des derniers mois atteste d'ailleurs de cette volonté.

Pour le bien-être des citoyens et pour assurer une saine évolution de notre ville, nous devons créer, au cours des prochaines années, de nouvelles sources de revenus. Pour ce faire, il faudra trouver ensemble des idées novatrices qui susciteront le consensus, des projets d'avenir porteurs d'espoir.

7) CONCLUSION

En terminant, je voudrais remercier les membres du Conseil, le directeur général et la trésorière, tous les autres membres du personnel municipal ainsi que les bénévoles, pour leur efficacité et leur contribution indispensable. En conjuguant tous ensemble nos efforts et en veillant à une saine administration des fonds publics, nous nous assurons de maintenir la qualité des services offerts à tous les citoyens de notre ville.

Je vous remercie de votre attention.

Marc Lauzon
Maire de Deux-Montagnes